

Région Europe-Israël

**REI 2024**

**Steinfeld / Abbaye de Maria Frieden**  
(Allemagne)

5-10 février 2024

## Participants

Dom Samuel Lauras, abbé de Nový Dvůr (99), président de la région  
commissaire monastique d'Engelszell (47)

Dom Guillaume Jedrzejczak, supérieur *ad nutum* de Sept-Fons (08)  
commissaire monastique de Latroun (40)

Dom Dominique-Marie Schoch, supérieur local d'Ælenberg (09)

Dom Marco Bassignana, abbé de Tamié (12)

Dom Patrick Olive, supérieur local de Latroun (40) [mardi 6]

Mère Magdalena König, prieure titulaire de Donnersberg (70), vice-présidente

Mère Marie-Josée Stocker, abbesse de Baumgarten (04)

Mère Marie-Claire Pauchard, abbesse de la Fille-Dieu (17)

Mère Catherine Masserey, prieure titulaire de Géronde (73)

### Invités :

Mère Maria-Gratia Adler, abbesse de Maria Frieden (31)

Mère Eleanor Campion, conseillère

Père Michel-Didier Dehan, vicaire épiscopal de Strasbourg [mardi 6]

### Interprète :

Frère Damien (Sept-Fons)

### Secrétaire :

Père Jean-Théophane (Sept-Fons)

### Bureau :

Dom Samuel, Mère Magdalena, Dom Marco, Mère Marie-Claire

## Introduction

La conférence régionale s'est réunie cette année à Steinfeld en Allemagne, site de l'ancien couvent des Prémontrés où se trouve le tombeau de saint Herman-Joseph. Le lieu est aujourd'hui tenu par les Pères salvatoriens. L'abbaye de Maria Frieden, membre de notre région jusqu'à l'an dernier, s'est transférée, il y a peu, dans un petit monastère sur le flanc de ce grand ensemble.

Mère Gabriele, abbesse de Maria Frieden de 1993-2003, est décédée le 3 février. La REI s'est unie à la communauté pour célébrer les obsèques le mardi 6 février.

Depuis la dernière réunion, Dom Marco a été élu abbé de Tamié. Dom Patrick, abbé émérite de Sept-Fons, a été nommé supérieur local de Latroun : Dom Patrick a présenté la situation de Latroun et de la Terre sainte en début de réunion.

La veille de notre rencontre, s'est réunie la Commission pour l'avenir d'œ�enberg. Dom Dominique-Marie est aujourd'hui supérieur local d'œ�enberg et Dom Samuel a depuis été nommé commissaire monastique de la communauté.

Parmi nos invités, Mère Eleanor représentait la maison généralice. Le Père Michel-Didier Dehan, vicaire épiscopal du diocèse de Strasbourg pour la vie consacrée et membre de la Commission pour l'avenir d'œ�enberg, nous a partagé un regard sur la vie monastique.

À l'étude, les questions suivantes :

1. une intervention du P. Dehan sur l'attente des diocèses vis-à-vis des monastères,
2. une réflexion sur l'aide qu'on peut apporter aux communautés,
3. la manière dont nos communautés peuvent aborder la question des abus,
4. le document de la Commission de droit sur les Mères immédiates (février 2023),
5. les finances de l'Ordre et les visites économiques,
6. la préparation de la Commission centrale,
7. l'élection du bureau de la REI et le choix du délégué de région au Chapitre général.

\*\*\*\*\*

### 1. L'attente des diocèses vis-à-vis des monastères en temps de crise

Le P. Michel-Didier Dehan, délégué épiscopal du diocèse de Strasbourg à la vie consacrée, nous a partagé son regard sur la vie monastique.

*Intervention du P. Michel-Didier Dehan (Strasbourg)*

**Regard d'un séculier sur la vie consacrée, plus précisément monastique, en période tourmentée**

#### Avant-propos

Quelques jours après la journée de la vie consacrée, en vous remerciant de m'accueillir, je voudrais aussi remercier le Seigneur pour ce don inestimable fait à l'Église et au monde de ces hommes et femmes qui dans la vie apostolique ou contemplative Lui donnent tout.

Vous nous donnez l'occasion de nous demander ce que représente la vie monastique pour un diocèse, un Ordinaire ou son délégué.

Et si nous inversions la question pour mesurer l'importance du monachisme et de la vie consacrée dans un diocèse, à partir du préjudice ressenti face au retrait statistiquement inéluctable des communautés.

## Introduction

À la question « où va la vie consacrée ? », Sœur Noëlle Hausman répondait : « Là où elle s'est toujours trouvée, c'est-à-dire, bien sûr, au cœur de Dieu, mais aussi, et c'est moins aperçu, la vie consacrée va là où va l'Église. En effet, cette forme de vie a vu plus que jamais, dans les dernières décennies, son sort lié à celui de l'Église, locale et universelle, au point qu'on ne peut plus parler du devenir de l'une sans envisager la situation de l'autre. »

L'Église en Europe, les vocations, mais aussi les sociétés, l'économie, l'agriculture, l'éducation, les phénomènes migratoires, les guerres, les pandémies... sont le plus souvent assortis d'un mot à la coloration parfois tragique, celui de crise.

Or pour un croyant, « la parole même de Dieu met en crise, met en discussion, elle ne laisse pas intact » (Luciano Manicardi, *Crise et vie spirituelle*). « Une crise, dans n'importe quel domaine qu'elle se manifeste, est un symptôme, un appel qui amène à s'interroger » et « exige aussi le courage des réponses » (Hannah Arendt). « Dans la crise, on est appelé à une mort, à une séparation d'une phase précédente à laquelle on s'était acclimaté... » Mais on peut même dire que l'on grandit à travers les crises.

C'est vrai de l'histoire de la vie consacrée comme celle de l'Église, qui est faite de morts et de résurrections... et si elle disparaît à un endroit, c'est pour renaître ailleurs. L'histoire mouvementée du monachisme en Occident en est la preuve.

Il n'en reste pas moins que la permanence des communautés religieuses est un élément d'appréciation de la vitalité d'une Église particulière, quand bien même la plupart d'entre elles ne lui sont pas soumises juridiquement (cf. les directives de *Mutuæ relationes*, 14 mai 1978, sur les rapports entre évêques et religieux). À des diocésains qui ne voulaient pas que des clarisses s'en aillent et qui demandaient à l'évêque comment les aider à se maintenir, celui-ci répondit : « L'aide qui empêcherait le départ des sœurs serait que, parmi tous nos jeunes, certaines entrent au monastère ».

### 1. Attardons-nous auprès des contemplatifs dans l'Église... Le primat de la prière

Combien de fois avons-nous entendu dire, surtout dans les années après le concile Vatican II, que les moines et moniales ne servaient à rien... que les moines prêtres feraient mieux de sortir de leurs monastères pour prêcher l'Évangile et contribuer au véritable progrès du christianisme.

Bien avant les années 1960, Pie XI, en proclamant sainte Thérèse de l'Enfant Jésus patronne des missions à l'égal de saint François Xavier, avait opposé à cette objection sa constitution apostolique *Umbratilem* (1924) sur le rôle des chartreux où il rappelait à tous ceux « qui font profession de mener une vie de solitude, loin des fracas et des folies du monde, qu'ils participent de façon authentique et même essentielle à l'apostolat de tous les chrétiens ».

Au milieu du corps ecclésial, les moines reçoivent comme « leur affaire principale de s'offrir et de se vouer à Dieu, en vertu d'une fonction pour ainsi dire officielle, comme victimes et hosties de propitiation, pour leur salut et celui du prochain ».

Les contemplatifs remplissent incontestablement au nom de l'Église un rôle d'intercession pour le monde. Leur mise à part, si elle est d'abord réponse à une vocation singulière qui, seule, la justifie, leur permet aussi de jouir d'une certaine familiarité avec Dieu et de pouvoir ainsi intercéder.

Tous les papes proclamèrent que les moines, avec les martyrs, étaient les premiers témoins de l'évangélisation, car ils ont compris que leur vocation missionnaire résidait dans l'amour, même s'ils ne sortaient pas de leur cloître. « Dans le cœur de l'Église, ma mère, je serai l'amour », écrivait sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

C'est dans le même esprit que Paul VI proclama saint Benoît patron de l'Europe, parce que lui et ses fils avaient évangélisé notre continent par « la Croix, le livre et la charrue ». Saint Grégoire, qui avait passé toute sa vie dans le même monastère écrivait : « Je porte en moi toute la terre, et pourtant je suis le député du monde entier pour offrir ses prières » (*Livre des Lamentations*, 28).

En 2010, le film *Des hommes et des dieux* s'inspirant de la vie des moines de Tibhirine, enlevés et assassinés en 1996, a eu un énorme succès dans le monde (3 millions d'entrées dans les deux premiers mois d'exploitation en France) et a fait découvrir au plus grand nombre leur vie de silence, de prière commune mais aussi d'hospitalité. Ainsi le moine, « à sa manière, porte le drame spirituel de sa génération », affirmait le dominicain Yves Congar, car « il se veut au service des hommes et de leur histoire du point de vue de Jésus Christ ».

Pas plus tard que le 26 avril dernier lors de son audience générale, le Pape François déclarait : « En vérité, les moines sont le cœur battant de la proclamation de l'Évangile. Leur prière est de l'oxygène pour tous les membres du Corps du Christ, leur prière est la force invisible qui soutient la mission de l'Église entière. »

Le grand paradoxe est que la vie monastique, ordinairement perdue aux confins d'un diocèse, est finalement au cœur de celui-ci. « En effet, l'appel à la solitude avec Dieu, l'appel monastique à vivre de Dieu seul, ne retire pas les moines de l'Église... il les jette au cœur de l'Église. De fait, il est impossible de plonger en Dieu sans plonger au cœur de l'Église, sans aimer l'Église, et donc sans désirer ardemment qu'elle réponde à l'appel du Christ qui lui demande de sortir... Pour le moine c'est l'adoration, une sortie vers Dieu qui est le ressort d'une vraie sortie missionnaire. La vie monastique témoigne de ce poumon de la prière dont l'Église ne peut se passer... » (Frère Antoine-Emmanuel, fmj).

Ainsi, et en accord avec le but même de la vie monastique (communion avec Dieu par les moyens radicaux de l'Évangile et de la Tradition), c'est d'abord par la prière et essentiellement là que le moine sera « séparé de tout et uni à tous » (selon la formule d'Évagre). Non seulement il intercède pour ses frères en humanité, mais il « porte à maturation les désirs les plus profonds du monde ». Le cloîtré prie pour ceux qui ne prient pas, il prend sur lui le fardeau des péchés d'autrui, il veille quand nous dormons. « Vous vous rendez compte, ils prient déjà quand tout le monde dort encore consciencieusement... », disait un voisin de monastère que le tintement de la cloche bien avant l'aube ne dérangeait même plus.

C'est pourquoi beaucoup d'évêques se sentent orphelins lorsqu'ils n'ont pas ou plus de cloîtres dans leur diocèse, quand bien même ils seraient tentés de leur confier des tâches pastorales *ad extra*... Et quand des couvents et des monastères ferment, ce sont pour les chrétiens et les hommes en recherche autant de lieux de halte spirituelle en moins. Ce sont, pour les prêtres séculiers, des confesseurs et des accompagnateurs spirituels en moins, auxquels ils aiment recourir parce qu'ils ne sont pas directement impliqués dans la vie diocésaine...

## **2. Le signe de l'Église-communion**

### **Qu'attendre d'un monastère ?**

La vie monastique, en vérité aux antipodes de la nôtre souvent agitée, dispersée et bruyante, possède sa valeur spécifique et intrinsèque propre ; elle a un caractère essentiel de « mise à part » en dehors de toute participation directe aux tâches profanes, même légitimes, du monde présent.

Ainsi, lorsqu'une communauté disparaît, c'est aussi tout une dimension de l'Église qui s'éloigne, le signe eschatologique que représente la profession des conseils évangéliques. C'est une puissance d'intercession qui vient à manquer. C'est l'histoire d'une implantation qui s'interrompt après plusieurs siècles parfois (cinq par exemple pour les capucins d'Alsace).

Mais quelle est donc la contribution originale et toujours actuelle de la vie monastique à la mission de l'Église ?

Ce qui nous apparaît d'abord, *c'est la pure gratuité de l'existence monastique...* aucune consolation pastorale, aucune statistique à fournir... Les moines sont témoins de l'Église contemporaine, de ses problèmes, de ses déchirements, des égarements de certains de ses membres... Par contre, il ne leur est pas demandé de se jeter dans la mêlée, de prendre parti ou de commenter, mais de partager les angoisses de l'Église en vivant intégralement leur profession monastique dans le silence qui est au cœur de leur tradition.

« Fidélité à la vie monastique et zèle pour le Royaume de Dieu et le salut de toute l'humanité sont intimement liés. Les moines portent en leur cœur ce souci apostolique. Mais leur façon de participer à la mission du Christ et de son Église, ainsi que de s'insérer dans une Église locale, est leur vie contemplative elle-même » (Constitutions des cisterciens, 31).

### **Partage de l'expérience spirituelle... prière liturgique et accueil**

La première chose que l'on attend d'un monastère, c'est son propre mystère car chaque communauté a une grâce à vivre.

Le monastère apparaît, pour nous séculiers, non comme une enclave chrétienne au milieu du monde, un refuge ou une citadelle, une réserve d'hommes à part, mais plutôt comme un centre spirituel de ressourcement, de réflexion et de prière, y compris pour des non-croyants. « Le monastère n'est pas un îlot de sainteté au milieu d'un monde pécheur, mais un îlot de miséricorde, de joie et d'espérance ». « Si les moines étaient tous des saints, où serait leur conquête ? Si leur réussite résidait autre part que dans l'humilité et l'abnégation, qu'auraient-ils à nous enseigner ? » (Romain Sardou, Figaro magazine, 02.02.2024).

Les moines ne prêchent pas, ils témoignent silencieusement.

En ce sens, l'ouverture prudente au monde de certains monastères que l'on observe ici ou là, n'est pas perçue comme abandon du nécessaire retrait qu'exige toute vie contemplative authentique, mais comme une volonté de partager un peu plus les valeurs humaines et spirituelles vécues par la communauté.

La vie contemplative a donc un rôle important à jouer dans tout ce qui touche à la spiritualité et au sentiment religieux chez nos contemporains. Le monastère est justement *un creuset où la recherche de Dieu s'épure à l'écoute de la Parole de Dieu et par la pratique des vœux religieux*. La vie monastique est le signe provocant de l'amour sans partage pour Celui qui nous a aimés le premier. La vocation monastique est toujours inspirante... en même temps que son implantation géographique à l'écart du monde la rend un peu mystérieuse et, par-là, attirante pour l'homme en recherche ou curieux des choses de Dieu.

Si prier est l'acte de foi essentiel, nous ne sommes jamais les premiers dans la prière, Dieu nous y précède et nous y invite ; la spécificité de la prière chrétienne est qu'elle prolonge dans le monde la prière même de Jésus ; à sa manière elle annonce Jésus. On peut dire que la vie monastique est *un double témoignage : le combat de Jésus pour le salut du monde passe par Sa prière, et Son intercession construit un pont entre Sa relation à Dieu et Sa solidarité avec tous les hommes*.

La vie consacrée, en vivant de l'amour reçu du Seigneur, témoigne donc de l'amour de l'Église pour son Seigneur et se situe bien au cœur de l'Église. L'appel monastique « à vivre avec Dieu seul, ne retire donc pas le moine de l'Église... mais le jette en son cœur. De fait, il est impossible de plonger en Dieu sans plonger au cœur de l'Église, sans aimer l'Église », et partant l'Église locale.

Or, vivre le mystère de l'Église pour chaque baptisé et chaque communauté exige un lien concret avec les autres disciples de Jésus : par ce lien de communion se réalise l'Église locale, le diocèse.

*La vie contemplative n'a de sens qu'en vue du ciel*, et disant le ciel, elle devient un signe de l'Église. Certes une communauté monastique n'est pas une Église particulière en elle-même, même si son supérieur peut appeler aux ordres, *mais elle fait pourtant signe, elle pointe le mystère de l'Église* : ses membres ont répondu à un appel de Dieu (reconnu par l'Église au moment de la profession) et ils sont appelés à faire corps, communauté de vie et de biens... avec un projet propre : montrer le cœur unanime de l'Église (cf. Ac 4, 32).

« La vie monastique n'indique pas la ligne d'horizon, mais le centre, ce lieu du cœur qui attire tout à lui, ce lieu où Dieu se fait le cœur du monde. Elle est comme un puits autour duquel on se rassemble en venant parfois de loin ». Et l'accueil monastique est justement la margelle de ce puits où le Christ se tient pour demander à boire à tous ceux qu'il veut désaltérer. Il est vrai que selon les lieux, les possibilités matérielles et humaines, l'accueil des monastères est plus ou moins développé (au carmel par exemple, il n'est pas traditionnel) ; cependant quand l'accueil est inscrit dans la Règle (comme c'est le cas par exemple dans celle de saint Benoît), il est marqué des traits particuliers du genre de vie de ceux qui pratiquent cet accueil (sobriété, bienveillance, respect, humilité...).

Mais la liturgie reste par excellence le lieu de rencontre entre la communauté monastique et ceux qui passent ; pour la majorité des moines ou moniales, elle est le seul lieu de partage avec les hôtes. Bien sûr, l'accueil est confié à l'hôtelier pour répondre aux besoins des hôtes, mais c'est dans la célébration commune à l'église qu'un monastère a conscience de pleinement accueillir au nom du Christ.

Dans un contexte de célébrations eucharistiques qui se déplacent d'un dimanche à l'autre, à des horaires changeants sur un grand espace pastoral, le monastère est aussi un lieu rare de stabilité locale pour les fidèles ainsi qu'un centre d'attraction et de rayonnement important dans les déserts spirituels environnants.

Il est arrivé que l'invitation de Jésus à ses disciples « Venez à l'écart » (Mc 6, 31, évangile de samedi dernier) ait été appliquée aux contemplatifs ; c'est oublier ce qui précède et ce qui suit dans le passage évangélique : Jésus s'adresse à ses disciples harassés sur le chemin de la mission itinérante où il les entraîne, et il ajoute : « Reposez-vous un peu ! » La vie monastique est loin d'être de tout repos pour ceux qui y sont engagés... mais l'accueil d'un monastère peut être une halte bénéfique et reposante où les forces spirituelles des hôtes se reconstituent dans le silence, la prière, l'échange...

Ainsi, le monastère peut-il être pour ceux qui s'y arrêtent un lieu de ressourcement, où l'on apprend à ralentir le pas, où l'on découvre la valeur du chemin de la beauté... où l'on remet en question le primat de l'immédiat et du visible... La vie monastique accorde aussi une grande importance au silence. « Fais silence, car, si tu parles, le verbe se taira. Écouter et se taire, c'est ainsi qu'on va au-devant du verbe » (saint Augustin) ; et dans un monde qui craint le silence, *les moines, fils du silence*, invitent à l'apprivoiser et à faire l'expérience de sa richesse... Il peut être offert à tous, et souvent, c'est le silence qui impressionne le plus les hôtes du monastère et parfois même les déstabilise.

Certains monastères font des propositions sous forme de « semaine monastique, semaine pour Dieu, week-end ou dimanche de récollection, journée biblique ». Ces propositions, par contre, ont toujours une visée spirituelle et non pastorale, et ne veulent ni ne doivent se substituer à des initiatives diocésaines défailtantes...

## Conclusion

Pour conclure, on peut souhaiter que les monastères, en fonction de leurs moyens humains, jouent leur rôle d'oasis où chacun peut venir se ressourcer à son rythme ; qu'ils apparaissent

davantage encore comme le bien commun qu'une Église locale offre à ceux qui sont près, comme à ceux qui sont loin.

La fragilité même de certains monastères, vécue avec humilité, est en soi un témoignage. « C'est ainsi que la vie consacrée représente aujourd'hui, dans sa faiblesse même, la plus discrète des preuves de l'existence de Dieu » (Sœur Noëlle Hausman). « Penser à ces hommes agenouillés, m'aide à tenir debout », confiait un hôte agnostique après un séjour dans un monastère.

Comme tant d'autres, il mesurait qu'une bonne nouvelle, un souhait exaucé ou une grâce particulière étaient peut-être dus à la prière d'un moine anonyme qui intercédait en sa faveur. Votre prière, chers Frères et Sœurs, aide tant de contemporains à tenir debout. Quelle irremplaçable mission !

### Bibliographie

F. Luciano MANICARDI, *Crise et vie spirituelle*.

Dom Charles CARREER, osb, *Le moine dans l'Église*.

P. Christophe VUILLAUME, osb, « L'anachorèse au cours des temps » in *Collectanea Cisterciensia* 80 (2018) 152-177.

Sr Noëlle HAUSMAN, s.c.m, « Essai sur la vie consacrée en Occident » in *Nouvelle revue théologique* 2005/1.

F. Antoine-Emmanuel, fmj, *La contribution de la vie monastique à la transformation missionnaire de l'Église*.

Par le primat de la prière, le monastère assume le rôle de l'intercession et de la suppléance au cœur du diocèse, et il maintient le lien de la communion. Cette reconnaissance des fonctions essentielles de la vie contemplative, formulée par un prêtre diocésain, est bienvenue. En effet, lorsque surviennent une ordination ou d'autres événements qui impliquent nos communautés, comment expliquer aux évêques à quoi nous servons, nous, moines et moniales ? L'évêque apprécie l'accueil monastique dans le silence, qui interpelle tous ceux qui viennent, mais cette capacité d'accueil reste limitée, en deçà d'éventuels souhaits du diocèse. Par ailleurs, le besoin d'aumôniers entraîne le passage d'un certain nombre de prêtres... et cela fait du bien à tout le monde, car, du côté des frères et des sœurs, le lien avec l'Église locale n'est pas évident : les relations réciproques appellent à une juste mesure pour ne pas faire « Église à part ».

\*\*\*\*\*

## 2. L'aide aux monastères

À partir de son expérience, Dom Guillaume a partagé son regard sur l'aide qu'on peut apporter à une communauté monastique.

*Intervention de Dom Guillaume*

### **Est-ce possible d'aider une communauté ?**

Lorsque Dom Samuel m'a demandé de faire une petite communication durant cette conférence régionale, j'ai tout de suite pensé à cette question qui me touche personnellement de plusieurs façons. En effet, depuis de nombreuses années, en tant que président de la Fondation des Monastères à Paris, je suis confronté au problème des communautés qui ferment. Alors se posent toujours une multitude de questions : pourquoi, comment les aider, est-ce possible ? Même si notre rôle est simplement administratif, canonique et financier, nous sommes souvent

confrontés à la question non seulement de l'avenir de personnes, mais aussi du devenir des lieux. Je suis cependant confronté de manière plus concrète à cette problématique depuis que Dom Bernardus m'a nommé commissaire monastique de Latroun, puis supérieur *ad nutum* de Sept-Fons. De manière très différente, mais pourtant tout aussi vitale, la question se pose alors pour moi. Est-ce possible d'aider une communauté ?

1. La question se pose pour moi avec d'autant plus d'acuité que Dom André Louf, alors Abbé du Mont des Cats, avait répondu à la demande d'aide de nombreuses communautés, durant son abbatiat. On disait même, lorsque je suis devenu abbé du Mont des Cats, qu'il y avait sept abbés issus du Mont des Cats en charge à l'époque. Depuis, plusieurs de ces communautés ont fermé et d'autres sont de nouveau dans une situation difficile. Je me suis souvent demandé si cela n'avait pas surtout affaibli notre communauté, même si cela avait prolongé un peu la vie des communautés aidées. Par contre, j'ai aussi constaté que certaines communautés réputées fragiles depuis des décennies sont encore bien vivantes, alors que d'autres maisons qui semblaient florissantes ont disparu.

Je me suis souvent demandé si nous ne nous étions pas trompés. En effet, un Abbé seul, aussi doué soit-il, peut-il vraiment revitaliser une communauté ?

2. Je me souviens que Dom Bernardo avait établi une liste de critères pour essayer d'évaluer la vitalité d'une communauté. Nous avons utilisé cette liste pour aider les communautés qui se sont ensuite rassemblées à Igny (Belval, la Grâce-Dieu, Ubexy et Igny), pour les aider à réfléchir sur leur avenir. Ce processus s'était inscrit dans la durée et nous avait demandé beaucoup de temps et de voyages. Après avoir dépassé le stade où chacune des communautés pensait que les autres devaient l'aider, et que cela suffirait, il avait fallu progresser pas à pas, avec des questions de plus en plus précises, à mesure qu'une prise de conscience se produisait. Peu à peu les votes des différentes communautés se sont rapprochés. Et lorsque la décision d'union des communautés fut prise, ainsi que celle du lieu d'implantation, il fallut encore trouver la personne qui pourrait accompagner ce processus (mère Inès), et la méthode (demander à toutes les sœurs de rejoindre une autre communauté et laisser sur place uniquement le groupe des plus jeunes de chaque communauté durant les travaux, de telle façon que toutes les sœurs devraient vivre ce passage dans un monastère nouveau). Cela nous prit beaucoup de temps et d'énergie, mais cela valait la peine.

Pourtant, ce modèle n'en est pas un. D'autres tentatives ont montré qu'il fallait beaucoup de conditions pour que ce processus soit possible : le désir d'une véritable refondation, la disponibilité à changer, le choix de mettre le bien de la communauté au-dessus de ses propres intérêts, la capacité de mettre le choix de la vie monastique comme premier critère de discernement plus important que ses attaches affectives ou ses habitudes. Et peut-être surtout la capacité de recommencer à zéro. On ne peut exiger cela de personne, quel que soit l'âge. Mais cela suppose une disposition spirituelle particulière.

3. Ces deux modèles d'aide ne sont sans doute pas les seuls, mais ce sont ceux que j'ai pu expérimenter personnellement. Je me suis rendu compte assez vite que ce n'est pas le nombre qui est le critère le plus important. Certaines communautés nombreuses ont disparu, d'autres plus petites ont survécu. Il ne s'agit pas non plus de la qualité des personnes envoyées pour aider, ni même je crois de la bienveillance et de la ferveur des communautés qui recevaient cette aide. En faisant des visites régulières dans diverses maisons, il m'est apparu qu'une certaine combinaison de facteurs était nécessaire pour qu'une aide fonctionne.

Lorsque je suis devenu Abbé du Mont des Cats, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt ce qui se passait dans notre maison fille de Tilburg. Dom Kornell était alors Abbé de cette communauté. En quelques années, le nombre de frères avait fondu. Lorsque je suis arrivé, ils étaient encore une trentaine, et l'année suivante une dizaine. Dom Bernardus pourrait en parler bien mieux que moi. Ils ont pris des décisions difficiles et courageuses qui ont parfois demandé quelques batailles, mais

ils ont tenu bon. Et j'ai été très frappé par ce que j'ai découvert alors : Dom Kornell, Dom Bernardus et Dom Isaac formaient un petit groupe uni, capable de gérer la situation tout en donnant une orientation claire au niveau de la formation et de l'économie. J'ai appelé cela le triangle magique.

Ce qui importait, ce n'était pas le nombre, mais le fait que l'Abbé et le Prieur, le groupe formateur et le groupe de gestion économique travaillaient ensemble, pour le bien de la communauté, sans mettre leur *ego* en avant. Cette communion réelle de personnalités très différentes donnait une solidité qui était perceptible, et que je ne percevais pas dans ma propre communauté, où pourtant nous étions plus de quarante à l'époque.

Cette découverte personnelle a été pour moi une clé importante de compréhension. Le problème n'était pas le nombre, mais cette cohérence entre les trois pôles fondamentaux de toute communauté. Sans cela, la division, les clans, l'égoïsme et l'orgueil risquaient de désagréger une communauté. Et c'est ce critère qui m'éclaire encore aujourd'hui pour les communautés dont j'ai la charge. L'Abbé seul ne peut rien s'il ne peut s'appuyer sur des responsables de la formation et de l'économie. Sans cette dimension synodale, où chacun fait son travail mais garde sa place, pour le bien commun, on peut faire ce que l'on veut, cela ne fonctionne pas.

4. Alors, est-il possible d'aider une communauté ? Oui et non.

Oui si le supérieur peut non seulement compter sur des frères capables de constituer ce triangle magique, mais surtout s'insérer dans cette dynamique, sans prendre toute la place. Et puis il faut ce sens du bien commun qui dépasse tous les choix et les goûts personnels.

Non si le supérieur pense qu'il sait tout et travaille seul. Et si les officiers mènent chacun leur barque sans se soucier de la communion avec le supérieur et du bien commun.

Il me semble que cela suppose une certaine honnêteté de notre part. Oser regarder clairement ce qui se passe, notre manière de nous comporter. C'est toujours plus facile de chercher un coupable : l'Abbé, le Cellérier, le Père Maître, le Père Immédiat, la Communauté, l'Ordre... C'est plus difficile de se remettre en cause et de reconnaître ce qui divise et détruit dans nos propres attitudes.

À la suite de cette conférence et au cours des échanges sur nos communautés, des points et de vue et réactions ont été exprimés.

### **Critères de fragilité et jugements**

Les critères de fragilité d'une communauté ne se réduisent pas à sa taille : il y a le nombre, la pyramide des âges, l'environnement, l'économie, les bâtiments... D'ailleurs, ce ne sont pas seulement les petites communautés qui ont des fragilités ; les grandes ont les leurs !

Au cours des visites que fait un Père immédiat, il y a des réalités auxquelles il n'a pas accès. Il voit en gros qu'il y a un problème, mais il n'imagine pas nécessairement jusqu'où cela s'étend, et plus encore il ne peut pas toujours agir.

Dans bien des communautés, les problèmes sont affrontés trop tard. Une illusion est largement répandue : « Ça a marché jusqu'à maintenant, donc ça peut continuer encore. » Or, en agissant plus tôt, certaines situations seraient bien moins douloureuses et certains frères pourraient se réinsérer ailleurs plus facilement.

Devant une communauté fragile, il faut absolument éviter tout type de jugement : cela ne résout rien de dire qu'une communauté ferme parce qu'elle a des problèmes. Par ailleurs, il importe de sortir d'une culpabilité qui s'exprime plus ou moins ouvertement : « Il y a des communautés qui ferment : c'est leur faute, parce qu'elles n'ont pas fait les bons choix après le concile. »

Prendre part à la fermeture d'une communauté donne une expérience bien différente : observer telle sœur ancienne, en prière devant le tabernacle au moment d'abandonner son

monastère pour rejoindre une autre communauté, cela enseigne humilité et retenue tant dans les jugements que dans les propos.

### **Autonomie des communautés**

Au centre des difficultés, se trouve la question de l'autonomie des communautés, autonomie qui apparaît bloquante dans certaines situations limites. Or il est possible de penser autrement, de fonctionner autrement, comme le montrent les monastères d'Irlande qui ont fait un long cheminement. Quelle structure peut-on mettre en place pour que les frères et les sœurs puissent continuer à mener la vie monastique ? Aujourd'hui, les communautés qui vont bien fonctionnent en réseau ; les communautés seules n'y parviennent pas. Sous une apparence d'autonomie, existe une réalité de dépendance. Actuellement, nous nous plaçons dans une logique négative mortifère (« fermeture d'un monastère ») : pouvons-nous entrer dans une logique positive ? Par exemple, on peut imaginer un monastère central, avec des maisons dépendantes. Il est vrai que, dans la mutualisation des forces entre communautés, l'histoire des relations passées entre ces communautés peut faire obstacle.

Par ailleurs, il arrive que des personnes qui vont aider une communauté rencontrent une résistance qui bloque le chapitre conventuel. L'autonomie devient alors un obstacle au renouveau de la communauté.

### **Travailler ensemble**

Critère essentiel pour l'avenir d'une communauté : les principaux pôles (gouvernement, formation, économie) doivent travailler en harmonie. L'idéal, c'est que tous les membres de la communauté se sentent responsables du bien commun et mettent de côté leur *ego*, passant du « moi » au « nous ». Il existe une manière de mettre les responsables ensemble pour leur apprendre à travailler les uns avec les autres. Dans nos communautés, il y a des rééquilibrages à faire, en se redemandant : à quelle fin sommes-nous là ?

Les chiffres ne sont pas l'essentiel. Ce qui compte, c'est la question : que vivons-nous ? Ce niveau requiert une véritable conversion personnelle. Les relations fraternelles intra-communautaires et intercommunautaires sont prioritaires. Il ne s'agit pas, en tant qu'abbé, d'apporter son idée, mais de voir ce que l'Esprit Saint veut. Lutter contre la tentation de faire passer son idée à tout prix, cela apaise beaucoup. Par exemple, on peut commencer un conseil abbatial ou économique par une prière à l'Esprit Saint. Pour contrebalancer la lourdeur des charges de gouvernement, les idées et compétences venues de l'extérieur, ou du Père immédiat, ou de frères plus jeunes, sont précieuses : elles encouragent à avancer.

### **Vivre avec la fragilité, dans la vérité**

On apprend à se confier à la Providence. La perspective que notre propre communauté va peut-être disparaître est difficile, mais c'est aussi un temps de grâce pour tous : il y a des semences qui pourront grandir ailleurs !

À un moment, il faut se rendre à l'évidence : la communauté en tant que telle n'est plus capable de former. Avoir le courage de dire à ceux qui se présentent qu'on ne peut plus les former, sans quoi ces frères ou ces sœurs nous le reprocheront un jour ; ne pas utiliser ces personnes pour prolonger la communauté, ni accepter des personnes qu'on n'aurait pas prises dans un autre contexte : que deviendront-elles ensuite ?

Dans la fragilité, qu'est-ce qui compte pour nous ? Il y a beaucoup de fatigue, mais nous pensons important de continuer à participer aux offices et aux repas en commun, de conserver

l'horaire monastique que presque tout le monde suit : nous voulons choisir la vie, mais pas à la force du poignet.

Beaucoup de communautés vivent comme si elles étaient très nombreuses alors qu'elles sont très peu. Vivre dans une petite communauté oblige à équilibrer les piliers de notre vie : l'essentiel nous structure. Par ailleurs, toute communauté doit apprendre à vivre avec ses difficultés et ses crises : la crise a aussi un aspect positif.

### **Fermeture d'un monastère**

Fermer un monastère nécessite le courage d'anticiper, de discerner à l'avance. Pour que la fermeture soit acceptée, il faut ensuite que le message vienne des moines de la communauté, qu'ils témoignent : « Nous n'en pouvons plus. » Au cours du processus, comme le rappelle Dom Bernardus, nous n'avons pas le droit de demander à des frères en formation de se pencher sur l'avenir de leur communauté.

Un vote du chapitre conventuel est requis. Il s'agit, pour la communauté, d'exprimer qu'elle a connaissance de sa situation, même si c'est difficile à accepter pour elle. Ce vote protège la communauté et le supérieur, le Père immédiat, et même l'Abbé général. Ce vote atteste que les frères ont été impliqués, et quelquefois cette étape débouche sur un soulagement. On ne demande pas aux communautés d'être heureuses de fermer, mais de dire : « Je reconnais que ce n'est plus possible... » Ainsi la mort est douloureuse mais pas tragique. Au niveau humain, il faut du temps aux frères pour assimiler les événements, période d'incertitude qui peut en fragiliser davantage quelques-uns.

Malheureusement, dans bien des cas, quand il subsiste un chapitre conventuel, la communauté n'est pas toujours capable de prendre une décision sur son avenir. Des illusions persistent sur d'éventuelles possibilités d'avenir. Il faut alors donner un signe clair autour du monastère : les frères, les sœurs ne parviennent plus à porter un fardeau trop lourd pour eux.

La priorité, c'est de trouver pour chaque moine qui, quel que soit son âge, a reçu un appel de Dieu, le cadre communautaire lui permettant de répondre à cet appel. Du fait de notre appartenance à un Ordre, une communauté en voie de fermeture n'est pas abandonnée à elle-même : elle peut trouver des soutiens, même en dépit d'un isolement géographique ou linguistique. L'Église locale est partie prenante, entre autres pour l'avenir des lieux. Au point de vue matériel, il faut également veiller, en amont, à ne pas laisser des frères sans ressources par imprudence (cotisations de retraite ?).

Au plan juridique, quand une maison ferme, on ne peut pas prononcer la fermeture tant que tous les membres n'ont pas trouvé une maison pour y faire stabilité. Or certains frères/sœurs trouvent difficilement à se réinsérer : que faire ?

### **Convictions personnelles : priorités et équilibres**

On rencontre des frères ou des sœurs qui ont donné leur vie à Dieu « sous condition ». L'attachement au lieu, c'est-à-dire alors aux murs, peut devenir plus fort que l'attachement à la vie monastique. Dans tous les ordres religieux, il existe des communautés où des religieux préfèrent se séculariser pour rester sur place ! C'est un point à réfléchir. Nos Pères de Cîteaux ont parlé de l'« amour du lieu et des frères ». Qu'entendre par « amour du lieu » ? Cela renvoie à la Règle de saint Benoît, au chapitre 2 : il s'agit de la manière de vivre sous une règle et un abbé. En sens contraire, tel frère qui a reçu une formation suffisamment forte souhaite, après plus de 70 ans de vie monastique, terminer sa vie au sein d'une communauté monastique même s'il doit quitter le lieu de sa profession.





frères et des sœurs, quel que soit leur âge. Ce retournement de perspective, souvent bloqué par l'autonomie des communautés qui n'arrivent pas à prendre conscience de leur situation, exigera d'adapter notre législation à la réalité contemporaine, qui est très différente de l'époque où les vocations et les communautés étaient nombreuses. Nous éviterons ainsi, dans notre Ordre, le « dés-ordre ».

**8 OUI**  
unanimité – proposition **acceptée**

0 NON

0 ABSTENTION

### Communautés fragiles

**Dans le cadre du Statut sur l'accompagnement des communautés fragiles, nous avons fait quelques constatations. Nous proposons qu'elles soient de nouveau réfléchies au Chapitre général.**

#### Vote 10

– Souvent les frères et les sœurs espèrent une aide de l'extérieur qui n'est pas toujours réaliste.  
– Ou bien il arrive que l'aide qui est offerte se heurte à la résistance des frères ou sœurs sur place.  
– Le chapitre conventuel de la communauté en difficulté peut parfois être bloqué. Les frères ou sœurs qui aident n'ont pas voix au chapitre ni la possibilité de fixer leur stabilité dans le monastère qu'ils aident, si la communauté a des résistances. Comment sortir de ce blocage ? (cf. vote 13 de la REI 2023).

**8 OUI**  
unanimité – proposition **acceptée**

0 NON

0 ABSTENTION

#### Vote 11

La nouvelle stabilité des moines ou des moniales des communautés qu'il faut fermer reste parfois une question problématique avec la nouvelle législation.

**7 OUI**  
proposition **acceptée**

0 NON

1 ABSTENTION

Pour rappel, nous avons pris en 2023 le vote 13 à propos de l'affiliation :

#### REI 2023 - Vote 13

Nous souhaitons ajouter au numéro 9 :

« Les changements de stabilité sont décidés avec le consentement du chapitre conventuel de la communauté qui affine et après consultation des membres de la communauté affiliée. »

**10 OUI**  
unanimité – proposition **acceptée**

0 NON

0 ABSTENTION

\*\*\*\*\*

### 3. Les abus

La nouvelle constitution 30bis requiert de chaque communauté la mise en place d'un protocole de prévention des abus sur mineurs et adultes vulnérables. Ce protocole et sa mise en œuvre sont examinés lors de la visite régulière.

Les communautés françaises (« OCSO France ») ont travaillé à un protocole (version de juillet 2021). À destination des communautés d'autres pays de notre région, une version adaptée a été proposée comme outil de travail.

Il est indispensable de parler de ce thème en région, mais ensuite à quel niveau ce débat-là doit-il se dérouler : au niveau de chaque communauté ?

#### **Vote 25**

Nous décidons de laisser à chaque supérieur le soin de prendre une décision dans sa communauté concernant la question des abus.

**8 OUI**  
unanimité – proposition **acceptée**

0 NON

0 ABSTENTION

Il y a deux regards : celui des victimes, qui demandent justice, réparation et surtout la garantie que les abus ne pourront pas se reproduire ; et celui de la personne en cause, par exemple le prêtre qui demande à être pardonné pour redémarrer. Entre ces deux points de vue, quelque chose coince. La pression des médias n'a-t-elle pas conduit à un traitement excessif de certains cas ?

En Suisse, il y a le témoignage fort du diacre Daniel Pittet, dans son livre *Mon Père, je vous pardonne – Survivre à une enfance brisée*. Mais il y a aussi eu, dans la presse, des accusations fausses contre des prêtres, avec des rétractations à peine visibles – un simple entrefilet –, alors que les personnes ainsi calomniées se retrouvent dans des situations impossibles.

Dans nos monastères, nous pouvons avoir, comme hôtes permanents, des personnes qui ont réellement commis des abus : comment les accueillir, et bien les accueillir ? L'expérience montre qu'il n'est pas facile de les aider à prendre conscience de ce qu'elles ont fait. L'Évangile dit que Dieu pardonne aussi les fautes graves. D'autre part, comment écouter les victimes ?

Par ailleurs, quelles attitudes de prudence adopter pour qu'il n'y ait pas de faute dans les monastères ? La réflexion va plus loin : comment se tenir avec les frères et les sœurs pour favoriser leur maturité affective et leur liberté ?

Enfin, comment témoigner à l'extérieur que nous avons réfléchi à ces questions et pris des décisions ?

Plusieurs pistes d'action :

- installer des portes vitrées dans les parloirs et les bureaux à l'hôtellerie.
- sensibiliser les personnes en contact avec les hôtes en leur faisant signer des règles de comportement élémentaires.
- en cas d'abus révélé, voici un exemple de texte mis sur le site web d'une communauté :

#### Signalements et témoignages

« Plusieurs personnes se sont manifestées indiquant avoir subi des agressions de la part de certains moines de [AAA]. Les faits remontent à plusieurs décennies et les frères mis en cause sont décédés.

Toute personne ayant connaissance de la commission d'actes pouvant constituer des agressions sexuelles ou abus subis à l'abbaye de [AAA] est invitée à les rapporter :

- en écrivant à l'adresse email [victimes@ciase.fr](mailto:victimes@ciase.fr), téléphone 01 80 52 33 55
- ou bien à la Cellule d'écoute pour les victimes d'abus sexuels et autres blessures en Église du diocèse : [adresse électronique] ; Tél : [numéro de téléphone]

- ou bien encore, à contacter la Commission Reconnaissance Réparation 226 rue du faubourg St. Honoré.75008 Paris. victimes@crr.contact ».

\*\*\*\*\*

## 4. Pères et Mères immédiats

Mère Eleanor, conseillère de l'Abbé général et membre de la Commission de droit, a exposé les conclusions du document sur les Mères immédiates, préparé par cette commission en février 2023. La Commission de droit n'a pas trouvé de raison juridique pour qu'une abbesse ou un moine non-clerc ne puisse pas exercer le rôle de Père immédiat. Aujourd'hui, 9 abbesses ont la responsabilité de Père immédiat envers 13 communautés, 1 aux États-Unis, les autres en Europe.

Parmi nous, plusieurs points de vue ont été exprimés.

Quelle est l'actualité de la question ? Les maisons mères ne fonctionnent plus, les Pères immédiats sont surchargés. En réalité, on cherche à boucher un trou. Ce n'est pas suffisant de vouloir équilibrer les droits des moines et moniales.

Il est bon de poser la question : qu'est-ce que la filiation ? une maison fille qui dépend d'un Père immédiat ? une communauté qui dépend d'une maison mère (cf. p. 3 du document de la Commission de droit) ? Distinguer filiation, visite régulière, attention pastorale est important : à quoi sert chacune de ces réalités ?

En conséquence, il convient de distinguer la forme juridique que ces réalités vont prendre du besoin réel de l'Ordre. Ne pas trop vite changer les textes sans avoir pris conscience du problème. Que cherchons-nous ? Comment l'outil actuel a-t-il bien fonctionné ou n'a-t-il pas bien fonctionné ?

Par exemple, l'Abbé général et son conseil ont aujourd'hui une part plus importante qu'auparavant dans l'attention pastorale. Les questions sont donc les suivantes :

- du point de vue de la communauté fille : qu'attend-elle ?
- du point de vue du Père immédiat : qu'attend-il ?
- du point de vue de la communauté du Père immédiat : qu'attend-elle ?

Quel est le vrai besoin ? et quelles sont les possibilités pour répondre au besoin ? Déterminer les questions en premier lieu permet de répondre plus facilement. En somme, il importe de redécouvrir pourquoi les structures existent.

Avant d'aborder les questions canoniques, il y a des questions plus profondes. Nous venons d'en citer quelques-unes : qu'est-ce que la filiation ? qu'est-ce qu'un Père immédiat ? Il est primordial d'étudier ces réalités pas seulement du point de vue canonique, mais aussi du point de vue théologique, notamment des *tria munera* du sacerdoce du Christ.

Quand on regarde l'histoire de notre Ordre, aussi bien au XII<sup>e</sup> siècle que sur les 150 dernières années, on constate que le rôle des abbés fils dans l'élection abbatiale (voix active et voix passive) est important (cf. par exemple la *Charte de charité*, statuts 18 et 21). Cela a débloqué des situations. Avec la diminution en taille des communautés, il serait dommageable de se priver à l'avenir de cette possibilité. Bien sûr, cela suppose, du côté des abbés fils, un exercice prudent et responsable de leur droit de vote.

D'autres aspects sont à prendre en compte :

- l'avis de la communauté,
- le rapport avec l'évêque,
- qui a la responsabilité des maisons filles quand une maison mère est *sede vacante* ?
- la terminologie ne se traduit pas aisément d'une langue à l'autre.

Comment nos communautés réagissent-elles sur ce sujet ?

## Rôle des Pères et Mères immédiats

### Vote 12

Dans le cadre de la discussion sur le rôle des Pères et Mères immédiats, nous avons fait quelques constatations. Nous proposons qu'elles soient de nouveau réfléchies au Chapitre général.

Les structures de l'Ordre doivent être repensées à partir des besoins des frères, des sœurs et des supérieurs. Nous souhaitons distinguer la forme juridique que l'on va progressivement mettre en œuvre des besoins réels des communautés de l'Ordre. Derrière le rôle des Pères ou Mères immédiats, on distingue : la filiation, la visite régulière (le visiteur et le Père immédiat ne sont pas complètement identifiables), l'attention pastorale.

Le visiteur, le Père immédiat ou la Mère immédiate sont en même temps chargés de soutenir la communauté et le supérieur, de voir et de mettre le doigt sur les problèmes. La même personne n'est pas toujours capable de jouer ces deux rôles.

Une étude spirituelle et théologique de ces trois aspects du rôle du Père ou Mère immédiats pourrait ouvrir des horizons plutôt que de « boucher des trous ».

Ceci du point de vue de la maison fille, de son abbé ou abbesse, du point de vue du Père ou Mère immédiats, et de leur communauté. Quels sont les vrais besoins, et les réponses à ces besoins ?

D'autres structures ont un rôle pastoral de plus en plus développé : les commissions du chapitre, les Régions, l'Abbé général et son conseil, etc.

**8 OUI**

**0 NON**

**0 ABSTENTION**

unanimité – proposition **acceptée**

## Mères immédiates

### Vote 13

Nous pensons qu'une étude théologique est aujourd'hui indispensable pour préciser la place du ministère sacerdotal dans l'exercice de la juridiction de nos communautés.

**8 OUI**

**0 NON**

**0 ABSTENTION**

unanimité – proposition **acceptée**

### Vote 14

Je souhaite qu'en cas de vacance du siège abbatial dans une maison mère, le rôle du Père immédiat demeure également vacant et qu'en cas d'urgence, les maisons filles s'adressent à l'Abbé général.

**7 OUI**

**0 NON**

**1 ABSTENTION**

proposition **acceptée**

### Vote 15

Je souhaite que le droit de vote des supérieurs des maisons filles de moines à l'élection abbatiale de la maison mère soit maintenu.

**5 OUI**

**2 NON**

**1 ABSTENTION**

proposition **acceptée**



## 5. Finances de l'Ordre et visites économiques

Au cours de la Commission centrale réunie en ligne le 30 décembre 2023, Dom Emmanuel, conseiller de l'Abbé général, a exposé le projet de restructuration des finances de l'Ordre. Dom Bernardus nous en avait présenté les lignes principales durant la REI 2023 à Nový Dvůr.

Par ailleurs, l'état de l'économie dans les communautés conduit à réagir pour mettre en place un audit de la situation financière et économique. Le *Statut de l'administration temporelle*, dans la ligne de la constitution 43.3 et du statut 43.3.A, prévoit en effet un examen de la situation économique des communautés, notamment par l'examen de la comptabilité des communautés tous les 4 ans.

L'enjeu est l'articulation entre vie monastique et vie économique.

Différents aspects retiennent notre attention :

- Les seuils de décision pour les dépenses et investissements : que peut dépenser le supérieur, le cellérier, un frère ? Les seuils canoniques (accord du chapitre conventuel, du Chapitre général, du Saint-Siège) sont décidés par la Conférence épiscopale.
- Il arrive que le cellérier soit un laïc. La générosité et le dévouement des personnes n'étant pas en cause, cela a néanmoins une incidence sur la vie monastique.
- Il arrive même que des monastères remettent toute leur activité économique dans les mains de laïcs dans des conditions défavorables aux communautés.
- Lorsque des frères quittent la vie monastique, de quoi disposent-ils pour vivre ? Le monastère a-t-il cotisé pour leur retraite ?
- Avec un familial, il est bon d'établir un contrat devant notaire.
- L'entretien des bâtiments est toujours une lourde charge. Mais pour qu'elle ne devienne pas excessive, il importe de procéder, autant que possible, à un entretien continu.
- Dans notre région, qui est apte à faire des visites économiques ? P. Alexis de Sept-Fons, Père Augustin de Nový Dvůr. Le Père Abbé de Ganagobie, Dom André Ardouin, est qualifié. Il y a également le collectif Agir, mais ce ne sont pas des moines.
- La fréquence demandée pour les visites économiques (4 ans) paraît difficile à tenir.

### Vote 23

Nous proposons que les visites économiques aient lieu tous les six ans.

**7 OUI**

0 NON

1 ABSTENTION

proposition **acceptée**

### Vote 24

Nous décidons de réfléchir dans nos communautés sur le *Statut de l'administration temporelle* et sur les visites économiques.

**7 OUI**

0 NON

1 ABSTENTION

proposition **acceptée**

\*\*\*\*\*

## 6. Préparation de la Commission centrale

La Commission centrale réunie en ligne le 30 décembre 2023 a demandé aux Régions d'examiner plusieurs questions en vue de la Commission centrale de juin 2024.

## 1. L'attention portée aux petites communautés de la Région

Le titre 2 du présent compte-rendu rapporte la réflexion qui a traversé notre réunion régionale à propos de l'aide aux communautés. Voici quelques points complémentaires :

- Une évaluation du *Statut sur l'accompagnement des communautés fragiles* a été demandée.
- La fragilité d'une communauté n'est pas exclusivement liée à sa taille.
- Une communauté de la REI n'a toujours pas de Père immédiat. Cet isolement constitue une difficulté réelle : il n'y a pas de personne extérieure à qui les sœurs peuvent parler. Néanmoins, cette communauté n'est pas abandonnée.
- Pour les communautés de langue isolée, l'aide à la formation ne peut pas venir de la Région. Mais qu'il y ait les réunions régionales pour parler, c'est un bienfait.
- L'important, c'est que chacun se sente aidé : dans le discernement de l'accueil des vocations ; face à la fragilité de l'économie.
- Oser prendre des décisions radicales. **On n'aide pas les personnes en laissant pourrir les situations : il faut que quelqu'un ose prendre des décisions radicales (l'Abbé général, le commissaire monastique). Cela exige de prendre sur soi la colère des autres. Bien sûr, il ne faut pas le faire n'importe comment, mais il existe une fausse miséricorde qui ne résout rien.**

## 2. Une meilleure intégration des communautés du monde dans notre Ordre né en Europe

Il y a d'abord la question de la représentativité dans les instances de l'Ordre. Le conseil de l'Abbé général présente une heureuse répartition. Au Chapitre général, la commission de coordination, qui est composée de 5 personnes, reste eurocentrée : il y a un membre d'Amérique (Dom Elias, Gethsemani). C'est un aspect auquel il faut penser quand on vote. À la suite du décès de Dom Godefroy l'an dernier, Dom Jean-Bosco (Victoria) le remplacera.

Par ailleurs, certains éléments de nos constitutions sont remis en cause par des communautés qui estiment que ce sont des normes valables pour l'Europe, par exemple la démission à 75 ans. Cependant notre Ordre – et la vie monastique de manière générale – est une culture en soi, qui s'insère dans la culture du pays où il se trouve. Développer la culture monastique intégrera mieux les monastères d'Afrique et d'Asie.

## 3. Un contenu plus spirituel au Chapitre général

En vue de donner au Chapitre général un contenu plus spirituel, nous avons proposé des thèmes qui pourraient être abordés soit par un débat en commission, soit par des conférences (cf. votes 1 à 9, présentés dans le titre 2 du présent compte-rendu, à propos de l'aide aux communautés).

## 4. Une meilleure implication des communautés dans le Chapitre général

Afin que le Chapitre général ne soit pas seulement une réunion de supérieurs, nous faisons, pour notre Région, la proposition suivante :

**Vote 26**

Nous proposons que les questions qui seront débattues au Chapitre général fassent l'objet d'une discussion en communauté.

**7 OUI**  
proposition **acceptée**

0 NON

1 ABSTENTION

**5. Services de l'Ordre**

Nous avons discuté des services à pourvoir et proposé des noms.

- a. Conseil de l'Abbé général (élection au Chapitre général) : Dom Anastasius et Mère Rachel arrivent au terme de leur mandat, ainsi que Dom Emmanuel élu pour trois ans.
- b. Secrétaire central à la formation (élection à la Commission centrale).
- c. Commission de droit.

La Commission de droit est composée de 5 membres : Dom Armand Veilleux, Dom Juan Jose de San Isidro, Mère Kathy de Redwoods, Dom Isidoro de Huerta et Mère Eleanor de Glencairn. Ces membres sont élus pour 6 ans. Selon le statut en vigueur, deux membres doivent être capitulants. Il y a au moins une réunion entre le Chapitre général et la Commission centrale, et une autre entre la Commission centrale et le Chapitre général. La Commission réagit aux besoins exprimés ; il est donc difficile de fixer un rythme aux réunions. Quand c'est bref, il est possible de se réunir en ligne.

Pour rappel, la REI ne dispose plus de secrétaire régional à la formation. En 2021, elle a suivi la proposition de la RéCiF en vue de regrouper les forces, avec un seul secrétaire régional à la formation pour les communautés francophones de CNE, RéCiF, REI et REM.

\*\*\*\*\*

**7. Élection du bureau de la REI et délégué au Chapitre général**

Le statut de notre Conférence régionale, révisé en 2015, prévoit en plus du président et de la vice-présidente actuels, un moine et une moniale pour former le bureau. Ont été élus à cet office : Dom Marco (7 voix) et Mère Marie-Claire (5 voix).

Pour le Chapitre général de 2025, le délégué de Région sera un frère de la communauté de Tamié. Au préalable, le délégué participera, sans droit de vote, à la prochaine réunion régionale.

Enfin, le nombre des maisons de la région diminuant, l'avenir de la REI a été discuté.

\*\*\*\*\*

**Évaluation**

Le site de la réunion était agréable et les distances entre les lieux acceptables, offrant la possibilité de célébrer la messe et de prier les offices avec les sœurs de Maria Frieden, alors même qu'elles ne disposent pas d'une hôtellerie. Merci à elles, non seulement des feuilles pour suivre l'office, mais aussi de toutes les marques de l'hospitalité rhénane !

L'intervention de Dom Patrick, en début de réunion, a donné une note de clarté et de franchise qui s'est poursuivie toute la semaine, dans un climat simple et très fraternel : entre nous, les points de vue se rencontrent sans blocage, « ça circule ». Il est appréciable de pouvoir dire des choses, même pas toujours ajustées, et d'être éclairé ou corrigé. Cette ambiance favorise et

équilibre notre travail, puisque beaucoup de thèmes ont été abordés. Elle met aussi en valeur les dons de chacun, certains plus visibles, d'autres plus discrets.

Malgré la barrière de la langue, il y a le sentiment d'être comme en famille. Une personne qui découvrirait notre Région estime qu'il y existe une culture commune : non pas la France, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, etc. Cette diversité est un enrichissement.

Le départ de Maria Frieden pour la région NED a pour conséquence la fin du bilinguisme de la REI. Un très grand merci aux interprètes qui nous ont accompagnés au fil des années : frère Damien – également organiste –, et auparavant frère Laurent dont les services ne sont pas oubliés !

**Commission centrale : 5-17 juin 2024 à Santiago (Chili)**  
**Prochaine réunion REI : du lundi 28 avril 2025 au soir au samedi 3 mai au matin**  
**à Tamié (France)**

\*\*\*\*\*

**Annexe : récapitulatif des votes**

# REI 2024

5-10 février 2024

## Questions spirituelles qui pourraient être abordées au Chapitre général

**Nous proposons que ces thèmes (ou certains d'entre eux) soient abordés au Chapitre général soit par un débat en commission, soit par des conférences.**

### Vote 1

Pour qu'une communauté ait un avenir, qu'elle soit jeune ou âgée, nombreuse ou pas, fragile ou forte, un abbé seul ne peut rien. Elle doit avoir un « triangle magique » de trois personnes autour de trois pôles : le gouvernement, la formation, l'économie monastique (l'abbé, le maître des novices, le cellérier), travaillant ensemble, avec le conseil et la communauté, en vue d'une pratique cohérente de la vie monastique.

**8 OUI**

0 NON

0 ABSTENTION

unanimité – proposition **acceptée**

### Vote 2

Comment agir sur les résistances personnelles qui, dans les communautés, freinent souvent la prise de conscience de la réalité et les évolutions qui engendrent la vie ?

**7 OUI**

1 NON

0 ABSTENTION

proposition **acceptée**

### Vote 3

C'est souvent le règne des *ego* plutôt que le sens de la responsabilité vis-à-vis du bien commun, qui empêche de mettre en place des dynamiques fécondes. Comment favoriser les fonctionnements conformes à la Règle, fondés sur la responsabilité, la fidélité, la persévérance et la liberté des frères ou des sœurs ?

**7 OUI**

0 NON

1 ABSTENTION

proposition **acceptée**

### Vote 4

La fragilité n'est pas une faute. La vie n'est pas un mérite mais un don. Pour éviter les jugements culpabilisants ou présomptueux, il est important de discerner les responsabilités de chacun en évitant de répéter les erreurs passées et en s'enrichissant des expériences positives. Toutes les communautés, jeunes et âgées, nombreuses ou peu nombreuses, se retrouvent périodiquement face au réajustement de leurs attitudes monastiques.

**8 OUI**

0 NON

0 ABSTENTION

unanimité – proposition **acceptée**







